

Échos du bout du monde

Ils broutent pour vous

Pour qui fréquenterait pour la première fois une réunion de la commission réserves de la SEPNB, il y aurait probablement au moins un motif d'étonnement. Depuis quelque temps en effet, ornithologues et botanistes ont régulièrement pour sujet de conversations la comparaison des mérites respectifs du mouton d'Ouessant, du cheval camarguais ou de la pittoresque Highland Cattle, cette belle vache échevelée venue d'Ecosse. Nous voilà loin des centres d'intérêts habituels, des recensements de colonies d'oiseaux, de l'inventaire des plantes à fleurs de telle ou telle réserve... Ce n'est pourtant pas si sûr.

façon générale, les milieux ouverts herbacés, pelouses littorales, prairies naturelles aux cortèges d'espèces riches et variés, se referment progressivement : la couverture végétale évolue en s'élevant et en s'uniformisant. Seules quelques plantes participent à cette mutation qui, par différentes successions, conduit à des stades préforestiers. Règnent alors sans partage, la ronce, le prunellier et le genêt à balais sur les hauts de falaises, le saule et le bouleau dans des zones plus humides, quand ce n'est pas la fougère aigle qui nappe la totalité des pentes. Les communautés biologiques s'appauvrissent à l'extrême, et l'on aboutit alors à une sorte d'impasse écologique.

Appauvrissement

De plus en plus, les gestionnaires de réserves sont amenés à réfléchir sur les possibilités d'utilisation d'animaux domestiques à des fins d'entretien ou de restauration de milieux naturels. Certains sont passés au stade de l'expérimentation et peuvent déjà faire état de résultats très positifs. C'est le cas en tout premier lieu du CEDENA (centre de découverte de la nature) qui travaille dans ce sens depuis 1979 sur le marais Vernier dans le parc naturel régional de Brotonne (Eure).

Un zeste de mode, mais aussi plusieurs constats solides sont à l'origine de ce souci commun. La première constatation s'appuie sur l'observation directe. D'une

Le second constat met en lumière l'étroite corrélation temporelle entre ces symptômes d'appauvrissement et le déclin graduel des anciens modes de gestion agricoles et pastoraux, ce que l'on nomme aujourd'hui la déprise agricole. Sans aucun doute, ces activités humaines ont pu contribuer à entretenir la richesse écologique dans bien des milieux, justifiant même parfois leur mise en réserve.

L'alternative pour le gestionnaire de réserve placé dans une telle situation est alors simple, tout au moins dans son énoncé : laisser faire ou intervenir ? Mais la décision est plus facile à prendre quand on est persuadé que l'une des justifications premières d'une réserve est le maintien d'une certaine diversité biologique. L'intervention est souhaitable, à titre expérimental tout au moins.



Des moutons pour les narcisses

En 1974, la partie est de l'île Saint-Nicolas des Glénan est classée réserve naturelle. Cette décision est motivée par la présence d'un narcissse endémique identifié pour la première fois en 1803, *Narcissus triandrus* L. ssp. *capax*. Le site est déjà célèbre. La réserve va le devenir à son tour dans les milieux de protection de la nature mais, hélas, comme l'exemple type des risques de la non-gestion ou de la non intervention.

Lorsqu'une clôture hermétique est placée autour de la station de narcisses, il y a bien longtemps que la transformation naturelle des lieux est amorcée. Cantonnés aux talus herbeux séparant les parcelles dans la seconde moitié du 19^e puis colonisant les friches nées de l'abandon des cultures au début du 20^e siècle, les narcisses reculent progressivement à mesure que fougères et fourrés se développent. La barrière met, certes, un terme à la cueillette sauvage, mais aussi au piétinement humain qui contribuait par ailleurs à ralentir l'extension des végétaux ligneux ! Ainsi mise sous cloche, la zone aux narcisses se trouve inexorablement submergée par des buissons, ce qui rend de plus en plus précaire le maintien de ces fleurs.

Aussi, dès 1984, et sans mission officielle, la SEPNB et le Conservatoire botanique de Brest décident de lancer un programme de recherche et de débroussaillage manuel des secteurs les plus encombrés. Bien qu'efficace à court terme, ce fauchage est d'autant plus coûteux en temps et en énergie qu'il doit nécessairement être régulièrement répété. En 1986, la SEPNB devient le gestionnaire scientifique. Consciente par expérience des difficultés pratiques que pose la technique du fauchage, elle met en place un pacage temporaire. Compte tenu du cycle des narcisses, des moutons d'Ouessant sont introduits dans l'enceinte pour la première fois de septembre 1986 à février 87. Graminées mais aussi ronces, fougères et jacinthes ont constitué la base de l'alimentation du premier troupeau de deux béliers et quatre brebis. Bien que la

fougère aigle soit totalement dédaignée, les premiers résultats sont encourageants et l'action des moutons allège considérablement le travail des équipes de faucheurs. Dès septembre 1987, un effectif renforcé de quelques têtes va rejoindre l'archipel après un séjour estival dans la réserve de Goulven.



Michel Cossec

Pendant la période de floraison des narcisses, le troupeau est transporté des Glénan à la réserve de Goulven.

Des moutons pour les craves

Sur le Cap Sizun, vocation première de la réserve oblige, ce sont deux espèces d'oiseaux qui, par leur évolution démographique, illustrent les phénomènes de banalisation écologique : le traquet motteux, petit turdidé essentiellement côtier chez nous et surtout le rare crabe à bec rouge, corvidé étonnamment insectivore, accroché aux quelques derniers tronçons sauvages de falaises continentales et insulaires de Bretagne.





Moutons romanov dans les pelouses de la réserve de Goulien.

Strictement inféodé aux escarpements rocheux, mais aussi aux zones de pelouses et de landes rases, ce dernier voit au fil des temps disparaître ses lieux d'alimentation sous des formations buissonnantes et d'épais manteaux de landes. Ainsi, en moins d'un demi-siècle, la quasi-totalité du plateau formé par le haut des falaises du Cap est devenu impropre à la survie des craves. Ironie du sort, seules les pointes à forte fréquentation touristique offrent encore des territoires de chasse acceptables, mais temporaires du fait de l'érosion des sols. Quand les semelles en vacances remplacent le jardinage épuisant des paysans capistes !

Instruite par ses observations sur le comportement alimentaire des craves locaux et surtout par les résultats d'expériences conduites outre-Manche, l'équipe de gestion a décidé à l'automne 1985 d'entreprendre un programme limité de pâturage extensif à base de moutons rustiques. C'était une façon de renouer partiellement avec l'usage ancien sur les *méné*(1) et d'étudier à petite échelle, dans un enclos de 8 hectares, l'impact de ces animaux sur la flore

et la faune. L'espoir était, en cas de réussite, que cet essai puisse être reproduit hors de l'espace protégé.

L'opération a démarré avec l'arrivée d'un troupeau d'une dizaine de brebis Romanov prêtées par un éleveur des environs. Rustiques et de grande taille, elles n'ont séjourné qu'une année en raison de leur appétit trop sélectif et de leur trop grande prolificité. Aussi, faute de trouver rapidement des moutons écossais de race Swaledale, les plus adaptés aux dires des spécialistes, le choix s'est rapidement porté sur deux variétés, l'une très connue, le mouton d'Ouessant, l'autre pas du tout et pour cause : le mouton des Landes de Bretagne(2) n'était-il pas, en 1985, considéré comme éteint. Constitué par étapes, le troupeau compte à l'automne 1987 douze « Landes de Bretagne » et quinze « Ouessant », les premiers sont cantonnés à la

(1) Au sens : plateau de landes littorales couronnant les falaises.

(2) Un article de présentation de cette race sera ultérieurement présenté dans Penn ar Bed.





res de l'espèce. « Nous envisageons, à terme, la réintroduction du crabe en Cornouaille anglaise. Chez nous, l'espèce est très populaire et l'oiseau constitue même l'emblème de la région. Les crabes de Bretagne habitent des paysages identiques, c'est pour cette raison que je suis venu sur le Cap-Sizun. » João Carlos Farinha travaille, quant à lui, pour le service des parcs et réserves au Portugal. « Là-bas, les crabes disparaissent du fait du bouleversement agricole et de l'aménagement du littoral à des fins touristiques. Pour sauver le crabe à bec rouge, il faut des actions à l'échelle européenne et une

Extrait d'un article d'Ouest-France sur l'expérience menée à Goulien.

petite réserve, les seconds à la grande où, ils apportent un « plus » notable à la visite. Les moutons ont très bien supporté la neige et la rude vague de froid de février et les agneaux nés dans la réserve se sont très bien développés sans pour autant affaiblir les femelles.

Compte tenu des dons reçus, d'autres achats se feront au printemps prochain et le périmètre affecté à cette expérience d'élevage extensif sera probablement élargi. Il est bien sûr prématuré d'en faire d'ores et déjà un bilan. Retenons pour l'heure les éléments suivants. Plus d'un an après le lancement de ce programme, les bêtes sont en parfaite santé. La physionomie de

la petite réserve a sensiblement évolué. Ce début de restauration botanique et écologique sera bientôt confirmé par les conclusions des premiers relevés effectués par l'équipe de la réserve et les étudiants stagiaires qui d'avril à juillet se sont succédé sur place.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le retour des moutons a aussi suscité un certain intérêt à Goulien, ironique parfois, bienveillant souvent, mais aussi passionné. N'est-ce pas Jean Yvon Bonis ?

A. Thomas

Un nouvel arrêté de biotope en Bretagne

Après un parcours administratif quelque peu lent, la SEP.NB vient d'obtenir que soit prise une décision de protection de biotope pour un site bigouden riche de quelque dix espèces d'orchidées. Deux d'entre

elles figurent sur la liste des espèces protégées au titre de la loi de juillet 1976 relative à la protection de la nature : l'orchis odorant et le spiranthe d'été. Un récent numéro de *Penn ar Bed* (n° 121) faisait part